



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°20 -

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250617-250617_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **24**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers absents : **4**

OBJET :
Décision modificative n°1 du budget annexe PARC DE LA ROCHE

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;
Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Pepa CAENEN ;
Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

C.M. 17.06.2025
 - N°20 -

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE PARC DE LA ROCHE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal du 5 septembre 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
- Vu la délibération n°10 du Conseil Municipal du 14 novembre 2023, adoptant le règlement budgétaire et financier ;
- Vu la délibération n°34 du Conseil Municipal du 14 avril 2025, approuvant le budget primitif du budget annexe PARC DE LA ROCHE 2025 ;
- Considérant le montant des intérêts d'emprunt à rembourser sur l'année 2025 et compte tenu que montant voté est erroné, il est nécessaire d'ajuster le budget afin de pouvoir rembourser l'annuité 2025 pour un montant de 1 774,27 euros ;
- Considérant que les charges financières doivent être intégrées au coût total des terrains aménagés, il sera nécessaire de prévoir les crédits budgétaires pour permettre l'établissement des écritures de stocks en fin d'année soit une augmentation par rapport à la prévision budgétaire de 1 774,27 euros ;

L'ensemble des écritures correspondant à ces modifications est détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
<i>Dépenses et recettes réelles de fonctionnement</i>				
<i>Chapitre 66 – Charges financières</i>				
D/66/66111 – Intérêts d'emprunts réglés à l'échéance		+ 1 774,27 €		
<i>Sous total chapitre 66</i>	<i>23 775,26 €</i>	<i>+ 1 774,27 €</i>		
<i>Chapitre 70 – Produits des services</i>				
C/70/7015 - Ventes de terrains aménagés				+ 1 774,27 €
<i>Sous total chapitre 70</i>			<i>261 602,86 €</i>	<i>+ 1 774,27 €</i>
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		+ 1 774,27 €		+ 1 774,27 €
<i>Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement</i>				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		+ 1 774,27 €		
<i>Sous total chapitre 023</i>	<i>261 602,86 €</i>	<i>+ 1 774,27 €</i>		
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				

C.M. 17.06.2025
 - N°20 -

C/042/71355 - Variation des stocks de terrains aménagés				+ 1 774,27 €
<i>Sous total chapitre 042</i>			867 409,04 €	+ 1 774,27 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
D/043/608 - Frais accessoires sur terrains aménagés		+ 1 774,27 €		
C/043/796 - Transfert de charges financières				+ 1 774,27 €
<i>Sous total chapitre 043</i>	23 775,26 €	+ 1 774,27 €	23 775,26 €	+ 1 774,27 €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement		+ 3 548,54 €		+ 3 548,54 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 5 322,81 €		+ 5 322,81 €
Section d'investissement				
<i>Dépenses et recettes d'ordre d'investissement</i>				
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				+ 1 774,27 €
<i>Sous total chapitre 021</i>			261 602,86 €	+ 1 774,27 €
Chapitre 040 – Opérations de transferts entre sections				
D/040/3555 - Terrains aménagés		+ 1 774,27 €		
<i>Sous total chapitre 040</i>	867 409,04 €	+ 1 774,27 €		- €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement		+ 1 774,27 €		+ 1 774,27 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT		+ 1 774,27 €		+ 1 774,27 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 26 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNÉ, Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget annexe PARC DE LA ROCHE ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance

Bernard DUNIAT

Le Maire,


 Stéphane RODIER



Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



ID : 063-216304303-20250617-250617_20-DE